

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à huis-clos et à distance le 21 décembre 2021, à dix-neuf heures.

Présents :

monsieur Stephen Matthews, maire
monsieur Patrick Côté, conseiller district #2,
monsieur Jacques Decoeur, conseiller district #3,
madame Jessica Larivière, conseillère district #4,
madame Audrey Paquette-Poulin, conseillère district # 5,
monsieur Pierre Fournier, conseiller district #6,

Les membres présents forment le quorum.

Absent (s) : monsieur Michael Steimer, conseiller district #1,

Est aussi présent :

monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance extraordinaire est ouverte à 19 heures et présidée par Monsieur Stephen Matthews, maire de Saint-André-d'Argenteuil. M. Benoit Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

2.

2021-12-R286

ADOPTION DU CONTENU DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT que l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec a été signifié à tous les membres du conseil.

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par madame Jessica Larivière

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

D'accepter le contenu de l'avis de convocation ci-après :

- 1 Ouverture de la séance;
- 2 Adoption du contenu de l'avis de convocation;
- 6.1 Adoption des prévisions budgétaires 2022 et du plan quinquennal d'immobilisation 2022-2023-2024-2025 et 2026;
- 12 Période de questions;
- 13 Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

6.1

2021-12-R287

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024-2025 ET 2026

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyé par monsieur Jacques Decoeur

et résolu :

D'accepter les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil pour l'année 2022 et le plan quinquennal d'immobilisation 2022-2023-2024-2025 et 2026.

Que le budget 2022 et le programme quinquennal d'immobilisation 2022-2023-2024-2025 et 2026 soient publiés dans le feuillet municipal « Le courant andréen ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

12.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Stephen Matthews, maire ouvre la période de questions à 19 h 05 pour se terminer à 19 h 05.

Aucune personne ne demande à se faire entendre.

13.

2021-12-R288

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier, appuyé par monsieur Jacques Decoeur et résolu :

De lever la séance extraordinaire à 19 h 06 considérant que le contenu de l'avis de convocation est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

Signatures :

**Benoît Grimard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier**

**Stephen Matthews,
Maire**